## Certificat en vertu de l'Article 35, Paragraphe 1, du Reglement (UE) 2018/848 relatif à la production biologique et à l'etiquetage des produits biologiques

		bid	ologique	et à l'etiquet	age des prod	uits biologiq	ues			
T	I.1 Numéro du document				I.2 Type d'Op	I.2 Type d'Opérateur				
	FR-BIO-01.250-0070892.2024.001					☑ Opérateur				
				ALC: NO.		Groupe d'opérateurs				
					<u>5</u> i	1				
				7 27 35						
oniigatoires					) <u>;</u>					
				LED K ARVAN DAC : A	~					
2	I.3 Opérateur ou	groupe d'opérateur	S		I.4 Autorité o	I.4 Autorité compétente ou Autorité / Organisme de contrôle				
Ĭ	Nom	SAS LANDEMA			Autorité	, , ,				
	Adresse	2750 ROUTE DE BE 40420 Le Sen	LIS		Adresse		, L'Isle-Jourdain	ED		
entents	Pays	France	Code IS	O FR	Pays	France	Code ISO	FR		
扑	T. F. A	41. 14.6. A. D	1							
1	I.5 Activité ou activités de l'opérateur ou du groupe d'opérateurs									
	• Distribution / Mise sur le marché									
j										
ar rr	L6 Catégorie ou catégories de produits visées à l'article 35, paragraphe 7, du règlement (UE) 2018/848 du Parlement européen et du Conseil et méthodes de production									
4	• (d) Produits agricoles transformés, y compris les produits de l'aquaculture, destinés à l'alimentation humaine									
	Méthode de production:									
	– production de produits biologiques									
	– production biologique avec une production non biologique									
						4				
1										
	Le présent document est délivré conformément au règlement (UE) 2018/848 et certifie que l'opérateur ou le groupe d'opérateurs (choisir ce qui									
	Le présent document est délivré conformément au règlement (UE) 2018/848 et certifie que l'opérateur ou le groupe d'opérateurs (choisir ce qui convient) satisfait aux exigences dudit règlement.									
ŀ	I.7 Date, lieu				I.8 Validité	7 7				
	Date	24 octobre 2024	Nom et	ECOCERT FRANCI	Certificat va	lable du 15	5/ <b>10/2024</b> au	31/03/2026		
	Date	23:33:05 +02 (Europe/Brusse	signature	LCOCLKI FRANCI			, -	,,		
		ls)				▼				
	Lieu	L'Isle-Jourdain (FR)		•						
		(I K)								
- 1										

## Certificat en vertu de l'Article 35, Paragraphe 1, du Reglement (UE) 2018/848 relatif à la production biologique et à l'etiquetage des produits biologiques

II.1 Répertoire des produits						
Nom du produit	Code de la nomenclature combinée (NC) visé a (CEE) n° 2658/87 du Conseil pour les produits champ d'application du règlement (UE) 2018/8	u règlement relevant du 48				
Autres : Absolues Other:		Biologique				
Autres : Huiles essentielles Other:		Biologique				
Autres : Huiles végétales Other:		Biologique				
Autres : Hydrolats Other:		Biologique				
Autres : Macérâts Other:		Biologique				
Plantes séchées, épices et aromates Dried plants, herbs and spices		Biologique				
II.2 Quantité de produits						
II.3 Informations sur les terres						
II.4 Liste des locaux ou des unités où l'activité est exercée par l'opérateur ou le groupe d'opérateurs						
II.5 Informations sur l'activité ou les activités ré effectuées pour leur propre compte ou en tant c traitant restant responsable de l'activité ou des	éalisées par l'opérateur ou le groupe d'opérateurs et indiquant s que sous-traitant réalisant l'activité ou les activités pour le comp activités effectuées	si l'activité ou les activités sont ote d'un autre opérateur, le sous-				
II.6 Informations sur l'activité ou les activités ré 2018/848	éalisées par le tiers sous-traitant conformément à l'article 34, pa	ragraphe 3, du règlement (UE)				
II.7 Liste des sous-traitants réalisant une ou des règlement (UE) 2018/848, dont l'opérateur ou le il n'a pas transféré cette responsabilité au sous-	activités pour l'opérateur ou le groupe d'opérateurs conformér groupe d'opérateurs reste responsable en ce qui concerne la pr traitant	nent à l'article 34, paragraphe 3, du oduction biologique et pour lesquel				
II 8 Informations sur l'accréditation de l'organis	sme de contrôle conformément à l'article 40, paragraphe 3, du r	èglement (IJF) 2018/848				
Nom de l'organisme d'accréditation	COFRAC	Caronicin (OL) 2010/040				
Hyperlien vers le certificat d'accréditation	https://tools.cofrac.fr/annexes/sect5/5-0035.pdf					
II.9 Autres informations						
Seule la version électronique du certificat di	isponible au lien suivant : tory/publication/organic-operator/index] fait foi.					
	rorrmunication/organic_onorator/index! tait toi					